

Réservation d'un mobile home ou d'un emplacement (barrer ce qui est inexacte)

Nom : _____ prénom : _____
Adresse : _____ code postal _____ ville _____

Tél : _____ E mail _____

Dates du séjour : du _____

Nombre de personnes : _____ adultes _____ enfant moins de 2 ans _____ entre 2 et 7 ans _____ + de 7 ans nombre d'animaux : _____

Emplacement : les emplacements sont disponibles à partir de 12 heures, ils sont facturés de midi à midi, si l'emplacement n'est pas occupé 24 heures après la date d'arrivée prévue, et que le retard n'est pas signalé, nous disposons de l'emplacement et conservons les arrhes.

il est demandé 50 € d'arrhes + 12 € de frais de réservation entre le 10 juillet et le 20 août.

Mobiles homes : les arrivées se font à partir de 16 heures, les départs se font avant 10 heures. `

Mobile home :

Une caution de 200 € est demandée. Le ménage est à la charge du locataire durant le séjour et en quittant les lieux.

En cas de malpropreté au départ il sera prélevé sur la caution.

40 € pour un 2 Prs ; 60 € Pour un 4 Prs ; 80 € pour un 6 Prs et 100 € pour un 8 Prs

joindre 25 % du montant de la location + 12 € de frais de réservation entre le 10 juillet et le 20 août.

Annulation : tout désistement intervenant au moins trois mois avant la date de début de location donne lieu à la restitution des arrhes versé à l'exception des frais de réservation. Pendant les 3 mois précédant la date de début de location, les arrhes ne seront pas restitués.

Il vous ai proposé un offre ZEN , à prendre à la réservation

Pour les mobiles homes le paiement intégral du solde du séjour réservé sera demandé à l'arrivée.

En cas d'arrivée ou de départ anticipé, aucune réduction ne sera consentie.